



## *Les terminales de Lacordaire au pèlerinage de Lourdes*

La semaine dernière la promotion Jean Paul II des Terminales effectuait son traditionnel voyage à Lourdes lors du Pèlerinage du Rosaire.

Après un long trajet en car, la pluie les a finalement accueillis sur les lieux du pèlerinage. Fatigués, le premier dîner à la cantine a servi de temps d'adaptation aux élèves qui ne savaient pas encore quelles surprises leur réservait ce périple. Après une première et très courte nuit, ils ont commencé avec une météo instable qui s'est arrangée pour une magnifique messe d'ouverture où Marseille était représentée par des couples de provençaux lacordairiens.



Suivant le projet pédagogique de l'école, les terminales se sont vus proposer différentes activités pour aider les malades dans un objectif de service et de don de soi. Ils ont donc découvert différents services : brancardiers avec la traditionnelle veste bordeaux, journalistes d'un jour, petites serveuses, ou encore animateurs de plusieurs unités de vie du SEI ( Service Des enfants de l'Immaculée) ou des jeunes adultes, messagers des cœurs en recueillant des intentions de prière ou suppléants au réfectoire.

Quel que soit le service, l'émotion et l'échange sont passés avant tout et ont permis aux élèves de vivre ces quelques jours de manière très forte. Des liens parfois très prenants se sont créés, qui ont fait que de nombreux malades sont devenus de réels amis, source de beaucoup de larmes le jour du départ.





Pour se détendre, les élèves ont eu l'occasion de se rendre plus ou moins souvent à la tente des jeunes, où musique et crêpes étaient proposées. Les lacordairiens ont également eu droit à l'accueil de Mme TÉNAGLIA et de son adjointe qui leur offraient à toute heure de la journée pains au lait, chocolat chaud et café. Les jeunes et les hospitaliers présents pour accompagner les malades déjeunaient et dînaient à l'abri St Michel, la cantine principale des bénévoles.

Ils ont aussi eu la chance de ressentir une force spirituelle intérieure lors de la soirée des intentions de prières, très touchante, pour tous. Elle fut marquée notamment par la bénédiction du cierge de

Lacordaire, porté solennellement jusqu'à la grotte de Massabielle où il a été béni avec les prières de l'école.

Le pèlerinage a été rythmé quotidiennement par une messe et une procession qui leur ont permis de donner un sens réel et fort à notre uniforme blanc et noir. Les terminales ont en particulier participé à une procession aux flambeaux assez singulière et une procession de jour où ils ont été remarqués par de nombreux pèlerins.

Les terminales ont également fait la traditionnelle photo de la promo devant la basilique en compagnie du corps professoral présent en temps que sympathiques accompagnateurs. Réel temps fort de leur scolarité, Lourdes est un vrai tournant dans l'année des terminales qui en sont à leur dernière année de lycée. Les leçons à retenir de ce voyage sont indénombrables. D'une façon générale il est ressorti à la réunion bilan qu'aujourd'hui nous devons nous servir de cette expérience pour nous mettre au service des plus faibles qui ont besoin de nous.

Vous aurez peut-être l'occasion de nous retrouver sur KTO avec l'émission TV Lourdes. Finissons avec une phrase récapitulative qu'un élève a entendu et leur a fait partager : « A Lourdes, les élèves sont profs et les profs sont des élèves. »

Deux élèves de Terminale



## La réforme du collège : quelle drôle de forme ?!

La dernière version du projet de programmes a été [publié en septembre 2015 \(373 pages\)](#) : il décrit les connaissances à transmettre aux élèves et les modalités pratiques de l'enseignement. Les écoles ont le devoir en 2015-2016 de préparer cette réorganisation et de faire des choix : continuer à enseigner le latin ou non ? scinder une classe en demi-groupes pour les expériences de physique ou non ? quelles matières croiser pour les « EPI » (Enseignements Pratiques Interdisciplinaires) qui occuperont 4 heures hebdomadaires ? Comment remplacer les sections « euro » qui sont abolies ?

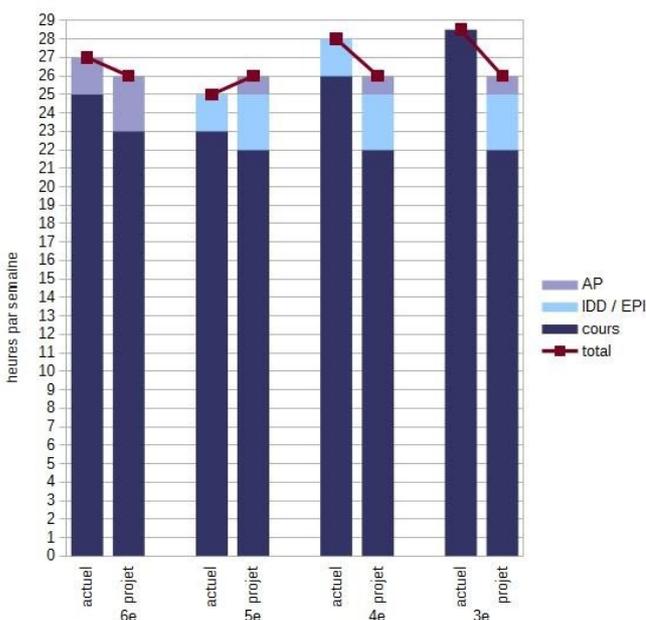


Si [l'arrêté](#) et le [décret](#), imposant cette réforme à toutes les écoles publiques et privées sous contrat, ont été publiés le 19 mai 2015, de nombreux détails pratiques restent incertains : la dernière version des programmes demeure à l'état de « projet », aucune échéance n'est fixée pour la version finale. Par exemple les programmes d'histoire ont été revalidés les 8 et 9 octobre mais pas encore republiés.

L'autonomie des écoles promise par le ministère consiste à octroyer « une dotation horaire [...] afin de favoriser le travail en groupes à effectifs réduits et les interventions conjointes de plusieurs enseignants [...] ». Son volume pour l'établissement est arrêté par le recteur d'académie, sur la base de deux heures quarante-cinq minutes par semaine et

par division pour la rentrée scolaire 2016, puis sur la base de trois heures par semaine et par division à compter de la rentrée scolaire 2017. » ([arrêté](#)). En pratique, l'école pourra difficilement assurer des cours « non obligatoires » comme latin ou grec tout en dédoublant des classes pour une autre matière.

### ENSEIGNEMENT INTER-DISCIPLINAIRE AU COLLÈGE



Le nombre d'heures de cours augmentera, si l'on appelle « cours » les « enseignements complémentaires obligatoires ». En effet les « EPI » (Enseignement Pratique Interdisciplinaire) et les « AP »

(Accompagnement Personnalisé) représenteront 4 heures par semaine au détriment des autres matières, au lieu des 2 heures actuelles pour les « IDD » (Itinéraires De Découvertes) et « AP » comptés hier en plus des cours. Ces « EPI » seront obligatoires et parmi huit sujets proposés dans le [décret](#), six devront être traités au cours du « cycle 4 » (de la 5<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup>). La collaboration des professeurs de plusieurs matières et le cours à plusieurs voix consommeront vite la faible dotations horaire octroyée à la guise de l'école.

Ajoutez à cela que la pause méridienne devra durer au minimum 1h30 ([décret](#)) et l'organisation de l'emploi du temps se complique singulièrement !

Les réformes des programmes scolaires ont toujours fait l'objet d'un débat parlementaire avant d'être promulgués par une loi : loi JOSPIN en 1989, loi FILLON en 2005, loi PEILLON en 2013. Pour la première fois, une réforme scolaire est conduite par un processus exécutif et non législatif. Le débat démocratique est remplacé par un rapport de forces entre le ministère de l'éducation nationale et les acteurs concernés (professeurs, parents d'élèves, syndicats, etc), engendrant diverses formes d'expression (déclarations à la presse, réseaux sociaux, manifestations, grèves, etc) mais hors de toute règle constitutionnelle.

L'APEL LACORDAIRE continuera de vous informer des changements concrets pour la prochaine rentrée au fur et à mesure que cette réforme se précise.

## ***Conférence de François Xavier BELLAMY le mardi 17 novembre à Lacordaire***

Agrégé de philosophie, enseignant en lycée et prépa, maire adjoint de Versailles, FX BELLAMY viendra le 18 novembre parler aux élèves de 1ère de « *l'engagement* ». La veille, il donnera une conférence gratuite et ouverte à tous sur le même thème : emmenez vos ados et amis !



## ***Assemblée générale de l'APEL LACORDAIRE***

L'objectif de cette année est :

- de nous mobiliser pour des manifestations porteuses de lien entre les différentes composantes de la communauté Lacordairienne : les enfants, les enseignants, le personnel administratif, les Dominicains et les parents
- de renforcer notre soutien au fonds de solidarité pour favoriser l'aide aux familles en difficulté et l'ouverture à des élèves méritants issus de familles à revenus modestes.

L'assemblée générale de votre association de parents d'élèves s'est tenue mardi 29 septembre devant une assistance d'une cinquantaine de parents. Ce fut l'occasion d'évoquer les actions de l'année passée et de remercier les parents qui se sont engagés au conseil d'administration de l'APEL depuis longtemps et qui sont partis, en fin de mandat ou faute d'enfant à LACORDAIRE. Merci à Anne BOREL, Fabienne CHEBOUB, Christian DEVEAUX, Céline FORASSASSI, Christophe GONZALEZ, Patrick MARTIN et Benoît PILATE .

Nous étions honorés par la présence de MM COLLOMB, DEHEZ, CAPUTO, et LE BAUT. Après avoir écouté les projets d'année des directeurs du primaire, du collège et du lycée. M. LE BAUT nous a présenté le bilan de l'action du Fonds de solidarité de l'école et les perspectives du Fonds de dotation Lacordaire. Puis, le président de l'APEL a présenté son rapport moral, le bilan des actions de l'année et la trésorière a présenté le rapport financier de l'exercice. Nous avons approuvé le budget prévisionnel de l'APEL pour 2015-2016, la cotisation d'APEL pour 2016/2017.

Enfin nous avons accueilli les parents qui se sont portés volontaires pour rejoindre le conseil d'administration : merci à Patrick BERNO, Jean-Paul BOUISSE, Gérald COTENTIN, Mathilde COURAU, François-Xavier de COINTET, Rodolphe du CREST de VILLENEUVE, Jean-Jacques GILIBERT, Mme Stéphanie MORA, Nathalie PIERBONI, Vanessa RATOULY pour leur engagement futur et bravo pour leur élection à l'unanimité.

Ils rejoignent les membres sortants en renouvellement qui ont aussi été élus à l'unanimité : Muriel de PERETTI, Abou DIARRA, Anthony FEDON, Pascale KROL, Benoît LESCURE, Sandrine MICHEL, Myriam ROUX, Jean-Claude SASSATELLI et Michel ZINNO.

Ils complètent l'équipe en cours de mandat : Loïc BARBOT, Jérôme CAMOIN, Régis JULLIEN de POMMEROL, Michel KROL, Hélène LARRIEU, Martine MATTEI, Laurence MEHAWEG, Christophe ROGER, Gabrielle ROUCHÉ, Bernard STRAUDO, Nathalie STRAUDO, Michel TADDEI, Caroline TRAMONI, trésorière et Marie-Hélène GAUDIN, membre d'honneur

Le compte-rendu détaillé de l'assemblée générale est disponible sur la page : <http://www.apel-lacordaire.fr/archives/>

Voici la nouvelle équipe du C.A de l'APEL Lacordaire 2015/2016. Retrouvez [les documents présentés dans les archives](#).



## ***Du 3 au 5 Juin 2016 : congrès national de l'APEL à Marseille***

La fédération de l'APEL rassemble 900 700 familles, ce qui lui permet d'avoir des fonctions représentative et consultative auprès du ministère de l'éducation nationale, de l'assemblée et du sénat. Tous les deux ans, un congrès réunit des représentants de toutes les académies (et même des DOM TOM !) pour débattre d'un thème. En 2016, nous accueillerons 2000 personnes au parc Chanot autour de la question « Pourquoi l'école ? ».

Afin de réduire les frais d'organisation d'un tel événement, l'APEL fait appel aux bénévoles et aux sponsors.

**BÉNÉVOLES** : si vous êtes disponible durant cet événement, même pour une demi-journée, avec ou sans talent particulier, vous êtes bienvenu ! Accueillir, renseigner, servir des cafés ou des repas, disposer des chaises pour un atelier, (dé)monter une tente, aider à la célébration avec Monseigneur PONTIER, etc... Il y a du service pour tous ! Les bénévoles recevront un Tshirt aux couleurs de l'APEL ; le congrès leur fournira collations et repas avec la possibilité d'assister aux conférences dans la limite des places disponibles. Merci de contacter [l'organisation du congrès](#).

**SPONSORS** : si votre entreprise ou votre réseau professionnel peut soutenir ce congrès par un don en nature (prestations diverses, articles de bureau, objet divers à offrir en cadeau d'accueil...) ou en finances (déductible de l'impôt), un affichage de votre marque sera organisé sur tous les outils de communication du congrès. Merci de contacter [l'APEL Marseille](#) au 04 91 54 23 17 ou 06 09 09 92 22

## ***Une chorégraphie pour les chrétiens d'Irak***

Samedi 31 octobre à 20h00, la compagnie de Julien LESTEL offrira son spectacle « [Transmission](#) », gracieusement accueilli par l'opéra de Marseille pour remettre les bénéfices de cette soirée à l'association [Fraternité en Irak](#). Les places sont vendues 10 € et 30 € sur le [site suivant](#) pour construire une fabrique de tahine (crème de sésame, base alimentaire en Irak), créer 10 emplois et contribuer à nourrir les 7000 réfugiés du camp d'Erbil.



FRATERNITÉ  
EN IRAK

Pour contribuer à cette lettre d'information ou pour toute question à l'APEL, merci de nous [contacter](#).

APEL LACORDAIRE  
<http://www.apel-lacordaire.fr/>

SITE DE L'ÉCOLE  
<http://www.lacordaire.com/>

APEL MARSEILLE  
<https://sites.google.com/site/apelbdr/>

